

S'INSCRIRE EN CONTRE

Jean-Pierre FREY

Architecte-Sociologue - Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris XII-Val de Marne
Chercheur au CRH (UMR-CNRS 220 : LOUEST)

***Les Arts de faire des citoyens ordinaires :
compétences et apprentissage de la ville dans le monde arabe***
Rencontre internationale de Tunis, 26-28 septembre 1997

FREY (Jean-Pierre), "Synthèse III, s'inscrire en contre", in : BERRY-CHIKHAOUI (Isabelle), DEBOULET (Agnès) sous la dir. de, *Les Compétences des citoyens dans le monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris : Karthala, Tunis : IRMC, Tours : URBAMA, 2000, 406 p., pp. 369-376

Parler de confrontation entre les citoyens et les pouvoirs publics en matière d'aménagement campe d'emblée le décor d'une sorte de face à face opposant deux sujets ou deux types d'acteurs dont on postule qu'ils entretiennent des divergences de vue sur la fabrication de la ville. Les mots « négociation », « intermédiation », comme du reste les expressions re-structuration, ré-aménagement sous-entendent qu'il n'y a ni consensus sur les actions à mener ni identité des façons de procéder.

Le champ urbain apparaît dès lors comme le théâtre d'une lutte à armes inégales où les instances en présence se livrent à une guerre larvée dont l'objet est peut-être moins le résultat matériel des opérations que la quête de la légitimité de ce qui, d'un côté, est mené au nom d'un intérêt supposé général, mais qui apparaît avant tout comme « supérieur » dans le fonctionnement des institutions, de l'autre, comme émanant « de la base » de la société : les citoyens ordinaires, c'est-à-dire ceux qui n'ont que peu de prise sur les institutions, faute d'en faire partie, ou qui agissent selon des logiques, des motivations et des moyens sensiblement différents. Composer un espace relève alors moins de la réalisation d'un projet selon des règles de procédures que de l'engagement dans un jeu avec les instruments et les institutions. Cette confrontation offre l'opportunité aux citoyens d'exprimer leurs capacités à prendre part à la vie de la cité contre ce qui leur est imposé, décision arbitraire ou simple adversité selon les aléas de leur mode d'habiter.

La revanche des exclus

Nous rappellerons tout d'abord que l'idée de *compétence* appliquée aux faits et gestes quotidiens d'une population, qui se définit de façon générique par sa façon d'habiter, tient du paradoxe eu égard à une division du travail qui voudrait qu'experts et spécialistes soient les détenteurs privilégiés ou exclusifs des façons pertinentes et efficaces de procéder. L'idée de *performance* qui l'accompagne entend bien faire valoir le fait que les instruments de la violence symbolique légitime que les techniciens exercent sur les populations rejettent dans l'ombre de l'archaïsme ou couvrent d'opprobre la pénurie de moyens utilisés par ceux qui en sont a priori dépourvus. Les populations en question ne sont-elles pas largement, et trop souvent exclusivement, qualifiées de *démunies* ? En somme, l'appareil catégoriel de l'analyse de l'action des citoyens sur leur espace court toujours le risque de privilégier le manche au détriment de la cognée, de faire comme si les citoyens ne pouvaient se construire et façonner l'espace urbain que contre ce qui vient des autorités ou des institutions, ou bien encore de façon déplorable, faute de moyens.

Parler de citoyen « ordinaire » tient sans doute un peu de la vision d'une urbanisation se déroulant comme une théophanie dans laquelle la mise en œuvre séculière de l'espace apparaît systématiquement soumise à, ou dépendante de, sa mise en œuvre régulière par une volonté suprême,

à défaut d'être une divine surprise sous les auspices ou les bons offices des clercs. Parler des citoyens face au politique ne veut cependant pas systématiquement dire face aux (hommes ou aux institutions) politiques ni face à une ou des politiques urbaines. Il s'agit plutôt d'un engagement dans la construction de nouveaux rapports sociaux dont les enjeux et peut-être même les visées sont politiques en ce sens qu'elles remettent en cause ou donnent prise à un regard et des actions critiques vis-à-vis des rapports de pouvoir *dans et par* l'espace.

Pour échapper à la vision technocratique que la modernité a largement contribué à ériger en doxa, et selon laquelle le citoyen ne saurait intervenir qu'à la marge des opérations officielles, selon des voies de contournement, par le détournement des procédures et l'appropriation de ce qui lui est livré de l'extérieur sur un marché plus ou moins bien approvisionné de produits de consommation, sans doute convient-il, comme le suggèrent encore trop timidement les auteurs, de refuser d'interpréter les actions des citoyens comme une simple réaction à celles des autorités. Il est vrai que les argumentations auxquelles les citoyens recourent pour faire valoir leurs points de vue auprès des autorités se subissent toujours peu ou prou sous la logique des appareils administratifs —car il faut bien se rendre aux raisons du plus fort pour avoir des chances de se faire entendre. Il est vrai aussi que la marche à suivre est tenue de *faire avec* les échéances que les procédures imposent —même quand on les bloque ou qu'on les retarde. Les formes d'organisation ont cependant tout lieu de fonctionner beaucoup plus selon un ordre qui est plus celui de la société civile que celui de l'Etat dont les appareils ne parviennent jamais à imposer leurs logiques aux intéressés.

Il est donc beaucoup moins question ici d'une quelconque « participation » aux décisions et procédures officielles —qui est comme un piège de l'expression démocratique des populations— que de l'affirmation de formes dominées d'organisation sociale dont les questions d'aménagement peuvent être considérées comme des sortes de prétextes. Si les opérations d'aménagement donnent bien lieu à des confrontations avec les autorités, on peut partir de l'idée qu'elles sont marginales eu égard à la richesse des compétences et des performances mobilisées par les habitants en dehors ou à côté de ces événements occasionnels. Du reste, l'art de faire renvoie moins à une quelconque esthétique qu'au charme indéfinissable d'une façon de procéder dont l'effectuation ne doit que peu de chose à une claire conscience des modalités d'engendrement de l'action, encore moins sans doute des formes d'organisation adoptées.

L'informel et les formalités

La littérature est déjà abondante pour ce qui concerne les formes objectivées de l'action populaire des populations dans l'espace urbain. On sait donc depuis un certain temps que l'informel n'est pas que le simple revers de la médaille des formalisations défectueuses, contingentes ou affligeantes de l'action des professionnels. C'est la partie la plus visible d'un ordre rejeté dans l'ombre des réalisations officielles dont le géométrisme morbide dissimule mal les rectifications maladroites mais honorables de ceux qui habitent *quand même*, comme ils peuvent, mais qui en profitent pour exprimer ce qu'ils sont en dehors de ce qu'on voudrait qu'ils soient. Sans doute cherchent-ils toujours à faire bonne figure pour échapper au discrédit. Mais la raison profonde de leur irruption sur la scène publique, et bien souvent aussi de leur apparition furtive sur la scène politique, tient au fait qu'ils se prennent par la main pour échapper à un isolement qui les condamnerait à l'impuissance, à l'inefficacité ou à la passivité, c'est-à-dire au renoncement de ce qu'ils sont socialement parlant, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Comment sortir de la réification qui fait du rapport des habitants entre eux et avec l'administration de simple ayants-droit, des tributaires ou de simples usagers des lieux qui se définissent en dehors de leur intervention directe ? Comment se fait-il qu'ils ne puissent apparaître d'emblée comme des sujets à part entière ? C'est à croire que l'on a oublié que les villes se sont faites pendant des siècles non pas en dehors de toutes directives, projets ou visées globales, mais en deçà de la division du travail que l'on connaît actuellement. L'ordre bureaucratique qui s'est progressivement construit par son action normalisatrice impose encore trop souvent son insidieuse présence comme tout à fait normale. Car, dès lors que l'on doute de l'intérêt général des actions bêtement normatives parce que trop peu différenciées ou inadaptées aux spécificités des terrains et des populations, c'est l'intervention même de l'administration qui peut apparaître comme porteuse d'anomalies. Les règles de conduite et

d'organisation des lieux furent sans doute mieux partagées lorsqu'elles étaient directement liées aux formes de sociabilités, aux institutions et aux procédés techniques dont les populations ont la maîtrise directe, avant que l'État —souvent faute d'exister— n'ait confisqué au profit de ses services, et de ceux qui en ont pris les rennes, les compétences existant au sein de la société civile. Sans rêver d'un dépérissement de l'État par le travail de sape de la vie urbaine et d'une citadinité supposée —qui entendrait faire valoir son droit à la ville contre le soi-disant intérêt général dont sont censés être garants les pouvoirs publics—, on peut s'accorder à penser que les cas de figure analysés ici sont moins une pierre dans le jardin des aménageurs que la prémisse d'une reconstruction de l'espace social dans et par l'espace urbain. L'affirmation d'une autonomie relative de l'action des populations face à celle des pouvoirs publics fait bien sûr encore figure de résistance plus ou moins passive, trop souvent interprétée par la technostructure en termes d'inertie des mentalités ou d'attitude conservatrice des populations. Mais on a surtout affaire à l'instauration de nouveaux rapports aux antipodes des préoccupations de la technostructure. Malgré le souci de bien faire et une conscience malheureuse toujours utiles —ne serait-ce que par les limites qu'ils imposent à la violence des instruments d'action utilisés—, cette technostructure est, en règle générale, strictement incapable d'imaginer de tels rapports.

Donner corps et redonner forme à l'impensé de l'urbanisme, pour ne pas dire à l'impensable dans les projets et à l'inintégré dans les procédures, voilà ce que les phénomènes analysés peuvent avoir pour ambition de dégager de l'empirie, ne serait-ce que pour rendre honteuses les modalités officielles de production et de gestion de l'espace urbain.

Par certains côtés, l'art de faire des citoyens ordinaires dans l'espace urbain se rapproche de celui des ouvriers dans l'espace des usines, mais sur un théâtre des opérations sensiblement différent. La « bricole » ou la « perruque » auxquelles la classe ouvrière avait coutume de recourir pour lutter contre l'expropriation des moyens de production se faisaient en cachette dans les ateliers, alors que lutter contre l'exclusion de certaines procédures d'aménagement de l'espace urbain se fait au grand jour, certes à partir des positions retranchées de l'habitat, mais d'un habitat dont le territoire déborde de plus en plus largement de l'espace domestique. Ces façons de procéder permettaient par ailleurs aux ouvriers de braver l'ironie facile des esthètes tous plus ou moins fétichistes et muséographes par des œuvres originales, chargées de multiples investissements affectifs et participant directement des agréments de la vie quotidienne. Le bricolage des citoyens dans l'habitat et dans l'espace urbain non seulement se voit clairement de l'espace public, mais constitue même souvent une adresse explicite aux concitoyens. Par ailleurs, si les objets ainsi produits en catimini ne donnaient jamais que des satisfactions limitées, pour rester en général confinées dans l'espace domestique et ne concerner qu'un cercle restreint d'amis ou de parents malgré leur immense importance symbolique pour leurs auteurs, l'activité elle-même va bien au-delà de la simple subversion des codes établis par le pouvoir patronal. *Mutatis mutandis*, on peut légitimement considérer que l'art de faire des citoyens ordinaires dans l'espace urbain dessine les voies d'une institution imaginaire de la société urbaine au delà de la subversion du code de l'urbanisme.

La capacité des habitants à répondre dans les termes normatifs fixés par l'administration et le fait que l'incompétence des fonctionnaires renforce le sentiment de compétence chez les usagers participant manifestement d'une sorte de rattrapage que l'appareil d'État impose aux citoyens pour suivre les opérations engagées et qui, via la reconstruction d'une véritable culture urbaine, hausse les citoyens au niveau des politiques. On ne peut que de plus en plus difficilement accrédi-ter l'idée platonicienne que la cité doive voir son sort exclusivement confié aux détenteurs d'une culture d'élite dès lors que la vie urbaine requiert des compétences accrues dans son fonctionnement même. Seule, en somme, la banalité de la vie quotidienne de monsieur tout le monde est réellement susceptible de faire autorité dans l'organisation de l'espace. Et ceux qui sont investis du pouvoir de décider sont de plus en plus dépendant du bon vouloir et des initiatives de ceux qui apparaissent de moins en moins comme de simples administrés mais bien plutôt comme leurs mandants. Les citoyens ordinaires finissent même par se présenter comme les véritables acteurs de l'urbanisation qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être si l'accumulation du capital et l'industrialisation n'avaient mis à sac le territoire au profit d'une minorité, qui ne rêve du reste que de s'en abstraire pour mener à bien ses activités et jouir dans l'ubiquité de ses positions acquises.

Des mobilisations variables et différentielles

Il faut comprendre que les interventions des citoyens dans la vie de leur cité viennent, dans leur emploi du temps, en plus des activités qu'ils sont tenus d'avoir pour vivre normalement. Action militante pour certains, engagement dans la vie du quartier ou dans les relations de voisinage pour d'autres, impérieuse nécessité pour ceux sur qui la menace des mesures administratives comminatoires, contraignantes ou contrariantes pèse, l'engagement n'est jamais vraiment gratuit. Autant dire que les investissements dans les actions engagées contre, avec ou en dépit de l'action des pouvoirs publics sont non seulement très variables, mais correspondent surtout à des motivations et à des raisons particulièrement diverses et variées. De là peut-être la difficile question de la coordination et de l'organisation des actions menées en commun, mais surtout de ce que nous appellerions volontiers les formes différentielles d'une économie politique des actions collectives citoyennes dans l'organisation de l'espace urbain. A la question de savoir qui se mobilise et comment, les réponses ne peuvent être, pour le moment, que partielles et circonstancielles. Partielles, parce que s'impose d'emblée la distinction entre les personnes directement concernées par une opération ou un litige précis et ceux qui, par des effets spécifiques et chaque fois différents d'agrégation selon des motivations diverses, font montre de solidarité avec les premiers ou poursuivent des fins qui peuvent être radicalement différentes, voire en totale contradiction avec l'objet affiché des actions. Circonstancielles, parce que, *genius loci* ou pas, chaque action collective a des spécificités que les procédures et les actions normatives n'arrivent jamais à confondre dans un cas de figure idéal-typique.

Le déroulement des opérations navigue ainsi au gré des opportunités et de rapports de forces toujours instables et incertains. Il y a bien sûr une mobilisation variable des ressources que les participants à de telles actions sont en mesure de mettre à profit et de mobiliser le moment voulu ou requis pour espérer sinon aboutir à leurs fins, du moins viser une certaine efficacité. Les sollicitations réitérées, les pressions exercées de façon insistantes, la fréquence des réunions imposées par les plus actifs et les engagés de plein gré à l'endroit des moins concernés ou des plus attentistes comptent pour beaucoup dans l'efficacité des actions volontaires. Mais la dynamique de groupe, qui peut être au principe de l'échec ou du succès des actions engagées, apparaît moins strictement stratégique dès lors que l'analyse s'éloigne des formes proprement politiques de l'action collective et qu'on s'attache à mettre en valeur les savoir-faire subreptices et discrets de la quotidienneté banale.

Au delà (ou en deçà) des actions d'éclat, de la remontée des formes supposées traditionnelles de solidarité, du confinement des attentes dans une expectative passive toute faite d'un découragement intériorisé sous forme d'un renoncement à des prérogatives mal maîtrisées et souvent ignorées, c'est la société dans son ensemble qui finit toujours par se manifester. Ses disparités et ses inégalités expliqueraient sans doute cette mobilisation différentielle des ressources propres à chacun, et que la mobilisation n'arrivera jamais à annuler totalement. Ce sont là pourtant des phénomènes plus importants pour la compréhension de l'organisation sociale que l'obtention d'un unanimité pour tenir tête efficacement aux pouvoirs publics.

Un peu comme dans *La Grande illusion*, les rapports de classes et la morphologie sociale affleurent de façon originale dans toutes les actions entreprises. En somme, dans l'analyse des modalités d'organisation des actions des citoyens ordinaires en matière d'aménagement au sens large, que ces actions soient concertées dans une interlocution avec les pouvoirs publics ou qu'elles ne fassent que gérer les situations héritées de leur politique (de leur absence), ou bien encore qu'elles se développent en dehors de toute immixtion de l'Etat dans la sphère de la vie privée ou dans le cadre d'une vie publique abandonnée à l'initiative des seuls particuliers, le plus important est sans doute de se convaincre du fait que toutes ces manifestations de la vie civile concourent à exprimer les caractéristiques d'une morphologie sociale en cours de constitution et qui se cherche à travers ce type d'actions.

Se prendre en main

L'absence ou la déficience de l'action des pouvoirs publics, qui sont parfois plus discrets dans leurs façons procédurières ou policières de procéder (comme dans le contrôle de l'urbanisation vernaculaire par un pouvoir paternaliste), ne peut que donner lieu à une expression originale de la spécificité des groupes, à défaut de libérer entièrement les forces sociales en présence des contraintes juridiques ou

administratives. Là où certains pourront toujours dénoncer *politiquement* le poids des positions acquises, la défense des prérogatives ou la disparités des ressources disponibles et investies à des fins déterminées au détriment des plus faibles ou des plus vulnérables, on peut énoncer *sociologiquement* des éléments d'explication sur le rôle de l'instrumentalisation de l'espace dans la gestion des métamorphoses de la morphologie sociale par les groupes sociaux eux-mêmes. Ces expressions se constituent tantôt contre l'Etat, tantôt à la marge des interventions officielles, plus souvent, me semble-t-il, dans l'ordre d'une société civile qui s'émancipe de l'action de l'Etat en faisant valoir des droits différents de ceux communément admis par le pouvoir politique. Quelles que soit la façon dont elles se constituent, elles dessinent toutes les voies d'une émancipation d'où les compétences sortent toujours grandies parce qu'enrichies d'expériences nouvelles et instructives. En somme, en plus du confort discret qui s'instaure en dehors des normes, d'une modernité discrète qui accompagne souvent en la prenant à défaut la modernité doctrinale que les professionnels imposent en l'inscrivant dans les réalisations officielles, on peut parler d'une citoyenneté et d'une urbanité discrètes, proprement civiles et d'émanation populaire, qui donnent à la société son véritable espace.

Cette revanche des citoyens sur un espace censuré qu'impose l'Etat au profit de la classe dominante — à qui, au demeurant, la maîtrise de l'urbanisation échappe de plus en plus (notamment depuis que des urbanistes sont censés s'en occuper)— dessine moins la construction toujours résolument utopique d'une ville radieuse ou d'un espace urbain harmonieux que l'établi ou le champ de bataille (c'est selon) qu'est l'espace urbain, cadre et instrument qu'utilise la société pour se reconstruire en s'urbanisant. Et le désordre vient moins des faits et gestes quotidiens de ménages, qui aspirent à un univers stable et paisible où ils cherchent à faire bonne figure en tenant un rang qui se modifie moins vite que l'amélioration du confort et des techniques ne nous le laissent entendre, que d'une action des pouvoirs publics toujours à la traîne des investissements du capital sur le territoire. Le véritable changement social est en somme celui de l'actualisation des faits et gestes quotidiens

Reste que la mobilité sociale ne se satisfait pas toujours de la disparité des conditions d'existence que les quartiers recèlent. Et il est évident que, dans cette cohabitation de groupes condamnés à se connaître et à se reconnaître pour lutter contre une adversité qui épargne peu de monde dans les opérations d'urbanisme, certains disposent de plus de moyens et d'arguments que d'autres. Dans cette nouvelle dynamique urbaine, il y a donc une sorte d'économie politique de la contribution des divers groupes à la vie de la cité et à la construction de nouveaux rapports sociaux qui a un coût pour les intéressés. Discuter, négocier, se familiariser avec les contraintes des cadres réglementaires et procéduriers dès lors que l'on est confronté à une action spécialisée des pouvoirs publics est toujours une épreuve à l'épreuve du temps. Certains la franchissent avec aisance ou légèreté, d'autres en souffrent sans pouvoir réagir efficacement, la plupart composent de plus ou moins bonne grâce avec l'adversité, mais tous ont sans doute quelque chose à gagner à y contribuer de près ou de loin, car il est impossible d'y échapper faute de pouvoir s'abstraire complètement de la société et de son espace.